8e CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Electrices, Electeurs,

Plus que jamais soucieuses d'assurer la défense des institutions républicaines, nécessaires à tout progrès social, et facteur essentiel de l'unité de la nation, les Fédérations Radicale et Socialiste du Finistère ont décidé de présenter aux Elections Législatives du 18 Novembre 1962, un candidat commun : Jean CHARTER, Conseiller Général, Maire de Quimperlé, avec comme suppléant, Charles LINEMENT, Maire de Concarneau.

RESOLUMENT HOSTILE A TOUT REGIME DE POUVOIR PERSONNEL et à tout système de gouvernement, où la représentation parlementaire est méprisée et privée de tout pouvoir réel de contrôle et de décision, je demande :



Pour l'Expansion Economique et le Développement Régional

Dans l'immédiat, l'accord nécessaire pour l'adhésion de la Grande-Bretagne Marché Commun, car pour nous, Bre-Bretons, ce serait la condition d'une expansion économique, agricole et commerciale sans précédent.

Défense du projet de Loi-Programme du C.E.L.I.B. par la mise en œuvre du « PLAN BRETON » et le déblocage effectif des crédits nécessaires sous forme de primes et prêts. Réforme tarifaire de la S.N.C.F. et investissements nouveaux.

Classement du Finistère tout entier en ZONE SPECIALE D'ACTION RURALE », avec les avantages correspondants.

Les mesures prévues dans le projet du C.E.L.I.B. ont pour but, en effet : d'élever le revenu et les conditions de vie de la population bretonne, dont le niveau est actuellement inférieur à celui de l'ensemble de la population française.

Si je suis élu, je m'engage à utiliser tous les moyens dont dispose le Parlement pour faire aboutir ce programme le plus tôt possible, dans le cadre d'une politique nationale de l'aménagement du territoire.

Commerce & Industrie

Action en faveur d'implantations d'activités industrielles, agricoles et commerciales, afin d'assurer le plein emploi de la MAIN-D'ŒUVRE obligée souvent d'émigrer. Les commerçants en ont assez de faire les collecteurs d'impôts et demandent une réforme de la fiscalité par l'application d'une taxe unique à la production, à l'exemple des tabacs.

Tourisme

Notre circonscription offre un cadre magnifique pour le développement d'une industrie touristique florissante (la mer, les plages, la forêt, les rivières), dont doivent profiter largement toutes les catégories sociales, hôtels et restaurants.

Des travaux d'équipement s'imposent pour mettre notre circonscription en valeur.

Aménagement et amélioration de notre Réseau Routier. Le Finistère arrive dans les dix premiers départements français où l'on constate le plus d'accidents mortels dus à la circulation. Ceci relève, pour une large part, de l'état défectueux et au tracé de nos routes nationales. Des crédits d'entretien sont bloqués depuis de nombreuses années, cependant que l'urgence des travaux n'échappe à personne.

Les routes nationales qui assurent les liaisons entre Lorient, Quimperlé, Bannalec et Rosporden, d'une part, Quimperlé, Pont-Aven, Concarneau, Quimper, d'autre part, ainsi que celles de Rosporden Scaër, Le Faouët et Quimperlé, sont des routes qui connaissent un trafic intense, surtout pendant la saison estivale, et mériteraient des mesures d'urgence de la part des Pouvoirs publics.

Pêche

Les travailleurs de la mer — dont le périlleux métier alimente une industrie de renommée mondiale — doivent être protégés contre la mévente. Le marché du poisson doit être l'objet d'une surveillance toujours accrue pour éviter toute importation excessive ou inopportune. Nulle atteinte ne doit être portée à la retraite des inscrits maritimes. Cette institution doit, au contraire, connaitre un développement en harmonie avec le progrès social réalisé dans les autres corporations.

Création d'un fonds de régularisation pour les pêches saisonnières (sardines, thon, maquereaux).

Amélioration des installations existantes à Doëlan, Brigneau, Merrien, Bélon, Pont-Aven, Port-Manech, Trévignon.

Accélération des travaux d'extension du port de Concarneau dans le « Moros », le prolongement des hangars à poisson et la construction de parkings couverts pour les camions frigorifiques, les véhicules des mareyeurs ambulants et les usagers du port.

Agriculture

En première urgence, une réorganisation de la profession agricole :

— par l'amélioration des structures foncières ;

— par la réglementation des cumuls, qui sont parfois abusifs ;

— par l'extension des disciplines de production et par le rétablissement de l'INDEXATION DES PRIX AGRICOLES (décrets Gaillard).

UNE PARITÉ totale doit s'instituer au sein de la collectivité nationale entre les cultivateurs et les autres catégories sociales, par l'application de la Loi d'Orientation Agricole et par la juste extension de toutes les lois sociales (prestations familiales, retraite des vieux, etc...) à l'agriculture.

Toutes ces légitimes revendications du monde agricole sont particulièrement pressantes en Bretagne, dont les difficultés économiques, sociales et démographiques ont été trop longtemps ignorées par les pouvoirs responsables.

Une Politique de Logement

Aide toujours plus importante et rapide à la construction et aux H.L.M. pour que le travailleur trouve, le soir, dans un logement sain, une famille heureuse. « Le bon logement, disait JAURES, c'est la condition indispensable de la libération ».

Constructions Scolaires

Une regrettable imprévoyance n'a pas tenu compte de l'augmentation constante de la natalité. Aujourd'hui, le nombre des écoles maternelles, primaires, des lycées, des établissements techniques, des facultés, est absolument insuffisant. Les étudiants manquent de logements et de restaurants universitaires. On n'a pas réalisé la réforme de l'enseignement qui s'impose. Une infime minorité d'enfants de familles ouvrières et paysannes seulement accède à l'enseignement supérieur. Cette injustice criante doit cesser.

Pour que la France occupe dans le monde la place qui lui revient, le budget doit prévoir les crédits nécessaires prévus par la Commission présidée par M. LE GORGEU.

Loisirs et Œuvres de Jeunesse

Aide aux colonies de vacances, aux sociétés sportives et aux collectivités locales pour la construction de stades, de piscines, de terrains de camping et d'auberges de jeunesse.

Salaires et Pouvoir d'Achat

L'amélioration du niveau de vie s'est, hélas, considérablement ralentie depuis quelques années. La restauration effective du pouvoir d'achat des salariés, retraités, petits commerçants, employés, fonctionnaires et artisans, doit redevenir l'un des premiers objectifs de toute politique économique et sociale cohérente.

La revalorisation des salaires et la suppression des abattements de zone de salaires et de prestations sociales sont des mesures toujours différées, mais toujours nécessaires pour les départements bretons, comme l'est également une profonde réforme fiscale, toujours éludée, qui doit protéger et non écraser un grand nombre de revenus trop faibles, y compris ceux de certaines professions libérales.

Aide aux déshérités, aux vieux, aux malades et aux petits retraités, par une extension de la Sécurité Sociale.

Le Problème des Jeunes

Mais une catégorie sociale mérite aujourd'hui notre grande sollicitude, c'est celle des JEUNES, avenir de la nation. Les problèmes immenses de la formation professionnelle technique et agricole, de l'orientation et de la démocratisation de l'enseignement et de la création de nouveaux emplois, ont, eux-aussi, été fort mal posés depuis quatre ans.

Seule une profonde réforme de l'Education Nationale — par l'accroissement massif de ses crédits et de ses moyens matériels, et par le retour sans ambiguïté aux principes de la Laïcité de l'Ecole — peut rétablir l'efficacité de notre Enseignement Public, dangereusement compromis aujourd'hui.

Pour la Paix

Tout cela met en cause l'existence et la durée de la Nation. Si les liens économiques et culturels entre les divers peuples de l'Europe Occidentale doivent être multipliés et étendus à tous les pays épris de paix, pour le plus grand bien de cette Nation même, l'Entente Républicaine et Socialiste continue d'affirmer que le problème N° 1 reste celui de la PAIX MONDIALE. Pour y atteindre, un désarmement général, simultané et contrôlé, est la seule voie possible : Celle qui préserve l'avenir de notre pays et celui de sa jeunesse, et qui soit conforme aux exigences les plus impérieuses de la dignité humaine.

En un mot, je m'efforcerai de défendre l'intérêt légitime des DIVERSES CATEGORIES SOCIALES, tout en servant l'intérêt général. L'activité industrielle, maritime, agricole, commerciale, doit s'harmoniser au profit de tous.

Fidèle depuis toujours à un idéal de progrès et de justice, je déplore les divisions qui font tant de mal à notre pays et combattrai pour la dignité de l'homme dans la concorde nationale, pour la liberté, la laïcité et pour la paix.

Dimanche 18 Novembre, vous voterez tous pour

Jean CHARTER

Cultivateur exploitant
Conseiller Général — Maire de Quimperlé
Membre de la Chambre d'Agriculture
Administrateur de la F.D.S.E.A.
(Vice-Président de 1957 à 1962)
Chevalier du Mérite Agricole

Candidat d'Entente Républicaine
d'Action Sociale, Maritime et Rurale

Suppléant éventuel :

Charles LINEMENT

Maire de Concarneau

Vu : Le Candidat.

Imp. de l'*Echo Breton*. — Quimperlé